

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BOUFFEE D'AIR 21 janvier 2022 à 17h30

Séance présidée par ROUSSEAU Sébastien accompagné par SEGAUD Alexandra trésorière et CROIZET Noémie secrétaire adjointe.

Personnes présentes : ROUSSEAU S. / SEGAUD A. / JENATTON J. / CARRONDO E. / LAPRUGNE G. / GRIVOT-BORIE D. / BERNA Y. / GENE BRIER A. / BOYER TIAUD C.

Ordre du jour :

- Bilan de l'année 2021
- Adhésion à la MAGIC
- Planning des manifestations
- Appel à cotisation
- Nouveau logo
- Questions diverses

1. Bilan année 2021.

L'association a vu le jour en juillet 2021.

La première manifestation de cette année a été la vente des Chocolats du Cœur à hauteur de 6323€ dont 1550€ de bénéfices pour l'association. Nous avons eu de bons retours sur la qualité des chocolats et avons pu recevoir des cadeaux que nous mettrons en lots à gagner pour une prochaine tombola.

Il y a ensuite eu le stand au marché de Noël de l'EHPAD du 17 décembre. Stand sur lequel nous avons mis en vente des dons que nous avons eu, des objets divers confectionnés par les résidents et certains bénévoles, et nous avons également fait une tombola ce jour-là. Il était tenu par les bénévoles de l'association, dont une résidente. Cette action a généré 466€ de bénéfices pour l'association.

L'association a donc pu participer aux cadeaux de Noël des résidents mis en place par l'EHPAD (3€ par résident en plus de l'apport de l'EHPAD) pour un montant total de 336€.

Point sur les comptes :

Au niveau des dépenses nous avons dû investir dans une imprimante avec cartouche d'encre et feuilles (80€), des tampons (40€).

A ce jour le compte est à 2704,13€ + 19€ de fond de caisse.

Les personnes ayant procuration sur le compte ne pouvant pas toujours être présentes lors des sorties avec l'animation, le président soumet au vote la candidature d'Anaïs POMMEZ en tant que trésorière adjointe pour lui donner procuration sur le compte de l'association. Elle a été élue à l'unanimité.

2. Adhésion à la MAGIC.

La MAGIC de Broût-Vernet fait partie de la Comcom. C'est la Maison d'Animation Globale et d'Initiatives Collectives, qui « propose tout au long de l'année des animations à l'ensemble de la population sous différentes formes (ateliers, sorties, conférences, évènements divers) ». Nous allons adhérer à cette association (20€/an) pour avoir accès à leurs prestations et au SAVA (Service d'Appui à la Vie Associative).

Cette adhésion a été votée à l'unanimité.

3. Planning des manifestations.

L'association aurait dû participer à hauteur de 70€ pour la sortie au musée du Costume de Scène à Moulins le jeudi 27 janvier, mais la sortie a été annulée et reprogrammée le mardi 1er mars 2022.

Le 14 mai aura lieu la première brocante organisée par l'association, en présence des Vieilles Soupapes s'ils sont disponibles ainsi qu'un groupe de musique. Une tombola sera proposée pour ce jour-là.

Il s'agit désormais de créer un groupe de travail afin de préparer cela.

Nous lançons donc un appel aux membres de l'association qui souhaitent participer à cet événement.

N'hésitez pas à vous faire connaître, nous avons besoin d'un maximum de personnes (de la personne pour accompagner un résident à la personne pour placer un exposant ou tenir la buvette).

L'association va relancer l'expo-dons qui ne peut plus être assurée par l'établissement, à raison de deux par an : au printemps et à l'automne, les dates restent à déterminer. Nous avons des bénévoles pour les travaux de couture. Il nous faudra d'autres bénévoles pour trier et repasser le linge, qui sera lavé à l'établissement.

A l'hiver prochain nous réitéreront la vente des Chocolats du Cœur et participerons à nouveau au marché de Noël de l'EHPAD.

Des groupes de travail seront organisés pour ces différentes manifestations.

Nous avons d'autres propositions à travailler en groupe et à planifier :

- Il sera possible d'emmener les résidents au cinéma (environ 6€ la place à Moulins, Vichy, Gannat ou Saint Pourçain), ou bien nous allons proposer une séance à l'EHPAD un samedi par mois, en passant des DVDs que nous aurons achetés avec un vidéoprojecteur.
- Il sera possible aussi d'emmener les résidents en balade dans les villages alentours et de pique-niquer. Nous pourrions aussi trouver une ferme pédagogique.
- Nous aimerions faire venir à l'EHPAD une troupe de théâtre (Les Copains du Champala à St Clément / Les Trois Roues à Biozat).
- L'association va pouvoir participer à des sorties comme LE PAL, le Musée du Soldat Paysan à Fleuriel...

Nous allons sonder les résidents sur les sorties qui pourraient les intéresser en collaboration avec les animatrices.

On pourrait demander aux familles d'accompagner leurs proches aux différentes manifestations, ce qui permettrait d'avoir un accompagnant supplémentaire et un partage avec les familles en les impliquant. La participation des familles qui accompagnent leur revient.

4. Appel à cotisation.

Pour cette année les cotisations restent inchangées :

- 5€ pour les membres actifs = personnes qui auront du temps à accorder à l'association pour organiser, préparer et participer aux différentes manifestations.
- 15€ pour les membres bienfaiteurs = personnes qui n'auront pas particulièrement de temps à consacrer à l'association et ne seront donc pas sollicitées pour les manifestations, mais seront couvertes par l'assurance de l'association.

La date buttoir pour l'adhésion est fixée au vendredi 4 Avril. Vous pouvez vous adresser à un membre du bureau, ou bien déposer votre bulletin d'adhésion dans la boîte aux lettres de l'association, dans le hall de l'EHPAD avec votre règlement sous enveloppe . Espèces ou chèque, un reçu vous sera envoyé par mail. Pour les nouveaux adhérents, pensez à laisser votre nom, prénom, adresse mail et un numéro de téléphone.

5. Nouveau logo.

L'association a un nouveau logo, dessiné par Laëtitia BRUN, qui sera donc unique et reconnaissable facilement. Nous avons choisi celui qui a eu le plus de voix lors de la consultation des membres. Les couleurs restent à déterminer, nous vous le feront découvrir très prochainement !

6. Questions diverses.

Nous allons signer une convention avec l'EHPAD reprenant les accords, obligations et interdictions de l'association vis-à-vis de l'établissement et vis-versa.

Cette convention nous permettra entre autres d'utiliser les véhicules de l'établissement, les locaux etc.

Il faudrait programmer une présentation de l'association pour les résidents un après-midi.

Nous devons favoriser la communication, ceci en alimentant le site internet de l'EHPAD où l'association a une page dédiée.

Nous allons voir s'il est possible d'avoir un panneau d'affichage dans le hall de l'établissement pour favoriser la visibilité.

Tous les sujets ont été abordés.

Fin de la réunion à 19h.